

Amorces de mots et répétitions dans les énoncés oraux

Sandrine HENRY¹ & Berthille PALLAUD²
Université de Provence

Résumé

Cette étude se propose d'étudier, d'un double point de vue, deux sortes de phénomènes fréquents à l'oral : les amorces de mots et les répétitions. Elle permet d'une part de situer les amorces parmi les phénomènes de répétitions, d'autre part de décrire les répétitions dans les achoppements (notamment leurs fréquences et leur empan). Il est possible d'établir la catégorie (complétée, modifiée ou inachevée) de ces amorces répétées ainsi que leur situation syntaxique et leur catégorie grammaticale. Les phénomènes d'incises ne sont pas absents de cette catégorie d'amorces.

1. Introduction

Lorsque le linguiste refuse de se prononcer sur le caractère intentionnel ou non des énoncés produits par un locuteur (qu'ils soient oraux ou écrits, d'ailleurs), il délimite un champ d'où sont exclues les dimensions psychologiques. Ce faisant, il s'interdit, en particulier pour les énoncés oraux, de distinguer et d'écarter de ses études certains éléments des énoncés sous prétexte qu'ils sont (intentionnellement ou non) malformés, parcellaires, répétés, amorcés, jonchés d'hésitations de tous ordres.

¹ Équipe DELIC, Université de Provence, 29, av. R. Schuman, Aix-en-Provence, 13621 cedex 1

e-mail : sandrine.henry@up.univ-aix.fr

² UMR 6057 Parole et Langage, Université de Provence, 29, av. R. Schuman, Aix-en-Provence, 13621 cedex 1

e-mail : pallaud@newsup.univ-mrs.fr

Sandrine HENRY & Berthille PALLAUD

Cette position, découragée autrefois, connaît depuis un essor que les nouvelles technologies ont beaucoup soutenu et facilité (Blanche-Benveniste, 1997).

Notre étude s'intéresse à ces phénomènes caractéristiques de l'oral et souvent qualifiés de « scories » ou même de « ratés » : les amorces de mots et les répétitions. Outre que ces phénomènes réservés à l'oral étaient considérés comme polluant l'énoncé oral et, de ce fait, négligés par les linguistes, ils ne relevaient que d'une seule interprétation : l'embarras au sens étymologique du terme³. L'énonciation s'immobilise sur une place syntaxique ; l'élaboration de l'énoncé échoue plus ou moins momentanément à se poursuivre. Les amorces de mots comme les répétitions ont en commun cette suspension de l'énoncé sur une place syntaxique. Cependant, qu'ont-elles d'autre en commun ? Ces deux phénomènes, tous deux fréquents à l'oral, sont loin d'être des procédés⁴ énonciatifs, tant ils échappent, le plus souvent, à la perception même des locuteurs et de leurs « récepteurs » (Pallaud, 2003a ; Roubaud, ce volume). Pour autant, remplissent-ils les mêmes fonctions, touchent-ils les mêmes places syntaxiques et les mêmes catégories grammaticales ? Leurs effets en contexte sont-ils les mêmes ?

Ces phénomènes d'achoppements ont été au centre des interventions dans un colloque en 2001 à Edinburgh où la grande majorité des études sur les « dysfluences » à l'oral ont été abordées d'un point de vue psycholinguistique soucieux de préciser les fonctions et les causes de ces trébuchements dans les énoncés oraux :

« When a speaker detects trouble that is sufficiently alarming according to the speaker's current standards, the decision will be taken to interrupt speech and to initiate a repair » (Levelt, 1989 : 478).

Ce point de vue a conduit cet auteur à ne pas distinguer entre les amorces de mots et les amorces de syntagmes. En revanche, que le locuteur interrompe son énoncé après avoir prononcé un seul phonème lui semble suggérer que l'interruption doit avoir son origine avant que l'erreur ne soit patente, avis également partagé par Nootboom (2001, p. 24).

D'autres études comme celle de Lickley (2001) montrent une grande variabilité intra- et inter-individuelle quel que soit le type d'achoppement (pause remplie, répétition, amorce de mot, prolongation de mot, etc.). Nous

³ « *Obstacle au passage, à la circulation causé par la rencontre ou l'accumulation de plusieurs objets ou véhicules* » (Le Petit Robert, 1973).

⁴ Ce terme implique la conscience voire la maîtrise de l'élaboration chez le locuteur.

avons confirmé ce résultat en ce qui concerne les amorces de mots : dans notre recueil de français parlé, la fréquence de ces achoppements varie selon les locuteurs dans un rapport de 1 à 10 (Pallaud, 2002). D'autres sources possibles de variation pour ces « dysfluences » s'avèrent être le *cadre conversationnel* (selon la terminologie de Cosnier, 1987) et le thème (ou *acte de langage* chez Lickley, 2001) : fournir des instructions ou des explications suscite un fort taux de « dysfluences ».

Les amorces ou fragments de mots, tout comme les phénomènes de répétitions sont des événements langagiers d'une grande fréquence à l'oral. Elles sont facilement repérables dans les corpus oraux de toutes origines. On a vu (Pallaud, 1999) que les amorces de mots constituent plus de la moitié des achoppements de langage identifiés dans un corpus enregistré de français contemporain. Un recensement (Pallaud, 2002) du nombre total d'amorces (197 amorces) sur un recueil de corpus de 46 649 mots⁵ montre, toutefois, que ces phénomènes viennent loin derrière les pauses courtes silencieuses⁶ ou remplies⁷. Les amorces sont six fois moins nombreuses que ces phénomènes. En moyenne, on peut dire qu'on trouve environ 4 amorces tous les 1 000 mots soit pour un débit moyen de 200 mots par minute une amorce toutes les 75 secondes⁸.

Les amorces de mots ont parfois été interprétées comme des erreurs de langage de type lapsus. Il en est des amorces comme de toutes les « scories » constatées à l'oral, leur statut intentionnel ou non, leurs causes sont impossibles à identifier avec quelque rigueur (Pallaud, 2001).

La présente étude se situe à l'interface de deux analyses réalisées sur des corpus oraux de français parlé : les amorces de mots d'une part (Pallaud, 2002) et les répétitions d'autre part (Henry, 2002). À l'oral, les amorces de mots comme les répétitions sont constituées de phénomènes de catégories différentes ce qui permet de les caractériser comme un ensemble hétérogène obéissant à plusieurs types de contraintes ou de mécanismes. En

⁵ Cet ensemble est composé de 12 corpus recueillis par Pallaud dans le cadre du *Corpus de référence de français parlé* (Pallaud, 2001). L'ensemble de la base de données sur les amorces est tirée du recueil *Corpaix* (une série de corpus d'entretiens référés par un nom) ; cet ensemble a été interrogé à l'aide d'un logiciel concordancier (*Contextes*) élaboré par Véronis (<http://up.univ-mrs.fr/veronis/>).

⁶ Les pauses silencieuses courtes d'une durée de 200 ms environ. Cette appréciation n'est qu'approximative dans ces corpus : des intervalles mélodiques ont pu être identifiés comme des pauses.

⁷ Ces pauses s'accompagnent d'un *euh* d'« hésitation ».

⁸ Il reste que ces résultats sont dépendants de la taille du recueil de corpus. Sur notre corpus de travail d'environ un million de mots, la fréquence des amorces est alors de 6,1 pour 1 000 mots, soit une amorce toutes les 50 secondes.

Sandrine HENRY & Berthille PALLAUD

particulier, il a été établi qu'amorces et répétitions varient en fréquence et en caractéristiques selon leur place dans les grands constituants syntaxiques. Cela ne veut pas dire que ces deux types d'achoppements ne soient pas à distinguer. Des travaux neurophysiologiques⁹ sur la détection des répétitions et des interruptions syntaxiques dans les énoncés ont montré que la détection de ces deux sortes de « dysfluences » s'accompagne de potentiels évoqués différents (cf. la revue de question chez Mc Allister *et al.*, 2001).

1.1. Le point de vue des amorces

Les amorces recueillies s'avèrent être soit des phénomènes de listes (une recherche lexicale sur le même site syntaxique) soit des éléments qui introduisent une rupture syntaxique (le contexte qui suit l'amorce n'appartient pas à la même unité syntaxique que l'amorce). Trois grandes catégories d'amorces ont été distinguées :

1.1.1. Dans les phénomènes de listes :

- **amorces complétées** : le mot commencé et interrompu se trouve complété sur la même place syntaxique :

(1)¹⁰ c'est vrai que c'est pas **b- beau** d'associer les deux choses
(ARBORIGN, 5, 14)

- **amorces modifiées** : le mot amorcé ne se trouve pas complété mais est remplacé par un autre mot sur la même place syntaxique. Il s'agit des amorces où le locuteur ne complète pas ce qu'il avait commencé à dire mais poursuit son énoncé par un autre élément :

(2) dans une région où le mistral euh **su- souffle** euh bon train
(BIRNIE, 8, 10)

(3) on va + attaquer l'autre **b- morceau** l'autre moitié du dos
(ARBORIGN, 28, 1)

1.1.2. Dans le cas d'une rupture syntaxique :

- **amorces laissées inachevées** : le fragment de mot ne débute pas un phénomène de liste (Blanche-Benveniste, 1987b). On n'est donc pas

⁹ Études fondées sur les potentiels évoqués : la détection de répétitions ne s'accompagne pas du même potentiel évoqué que celle d'une interruption syntaxique. Cette corrélation linguistiquement fondée a été vérifiée plusieurs fois.

¹⁰ Référence du corpus, N° de page et N° de ligne.

en présence d'un piétinement sur la même place syntaxique. Ce qui suit l'amorce occupe une autre place syntaxique. Ces amorces ont parfois été considérées comme des lapsus non corrigés :

- (4) alors je vais euh faire un petite **diver-** on va diverger là pour expliquer ça euh au début (MICROBIO 28,15)

1.2. Le point de vue des répétitions

Bien qu'elles soient regroupées sous une dénomination commune, les répétitions, doivent être cependant scindées en deux grandes catégories. Dans un précédent travail (Henry, 2002b), nous avons établi cette distinction en opposant les répétitions « faits de langue » aux répétitions « faits de parole ». Les premières se retrouvent aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Elles sont prévues par la grammaire (elles ne font pas l'objet du présent travail), tandis que les secondes, présentes uniquement à l'oral, ne le sont pas. Ces dernières, celles qui « enfreignent » le « bon usage », ont été le plus souvent négligées. Nous pensons toutefois que ces répétitions représentent des événements langagiers fort intéressants car ils constituent de véritables indices dans la production des énoncés oraux. Nous avons par exemple constaté, en nous fondant sur un corpus d'environ un million de mots, que l'apparition de ces répétitions ne s'effectuait pas au hasard mais essentiellement à l'initiale de syntagme.

Exemples de répétitions faits de langue :

- (5) je trouve ça + **honteux** + **honteux** + **honteux** (Éditeur)
(6) je l'ai vuc **très très** perturbée mais en même temps **très très** forte (Femmes)

Exemples de répétitions faits de parole :

- (7) j'étais pas né mais enfin **les les** vieux me racontent + sur la Canebière ils avaient euh renversé **les les les** tramways (Navale)
(8) ils auront **leur propre leur propre** langage (Laurent)

Les répétitions d'amorces constituent un sous-ensemble des répétitions faits de parole :

- (9) non ça **su- su-** sur ce sujet-là je peux pas vous renseigner (FP257B)
(10) au bout de la rangée + **c'é- c'é-** c'était pas nécessairement parce qu'elles en avaient cueillies plus que les autres (Merl3)

Sandrine HENRY & Berthille PALLAUD

1.3. Méthode de recueil des répétitions d'amorces

La présente étude prend appui sur des données extraites d'un corpus informatisé *Corpaix*¹¹ auquel s'adjoignent des transcriptions inédites pour former un corpus de travail de 1 000 382 mots¹². Après un léger toilettage¹³ de nos résultats, nous recensons **150 répétitions d'amorces**. Le nombre total d'amorces dans ce recueil est de 6 094.

1.4. Fréquence des amorces répétées à l'oral

Les amorces répétées ne constituent qu'une faible partie des phénomènes d'amorces mais aussi de répétitions. Sur un total de **6 094 amorces**, nous n'avons trouvé que 150 amorces répétées, soit **2,4%**. Sur un total de **16 135 répétitions faits de parole** (répétitions d'amorces incluses)¹⁴, seules **0,93%** d'entre elles sont des répétitions d'amorces.

Si l'on considère que le phénomène d'amorce se produit dans une fréquence de 6,09 pour 1 000 mots (6 094 amorces dans un corpus de 1 000 382 mots), on peut estimer la fréquence des amorces répétées dans un corpus en confrontant ce chiffre au pourcentage d'amorces répétées dans notre recueil d'amorces, soit 2,4%. La fréquence des amorces répétées est ainsi beaucoup plus faible : 1,5 amorces répétées tous les 10 000 mots soit, avec un débit moyen de 200 mots/minute, une fréquence d'une amorce répétée toutes les 33 minutes. Cette fréquence est donc 40 fois moins importante que les amorces non répétées qui, elles, se produisent toutes les 50 secondes.

¹¹ Corpus constitué au cours de ces vingt-cinq dernières années par les membres du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe, actuellement géré par l'équipe DELIC.

¹² Afin d'assurer une fiabilité dans l'extraction des répétitions d'amorces, celles-ci sont détectées à l'aide d'un programme informatique : écriture d'un script en langage *Perl*, puis application sous *Linux*. Les résultats sont ensuite ouverts dans un tableur *Excel* pour en faciliter le traitement.

¹³ Nous avons supprimé les amorces *i-*, tellement nombreuses et diversement appréciées par les transcrip-teurs, et qui nous semblent correspondre plutôt à des facilités de prononciation du pronom *il* [il] en [i] (cf. Gadet, 1997 : 77).

¹⁴ Base de données « Répétitions Totales ».

2. Analyse de ces phénomènes du point de vue des amorces

2.1. Méthodologie

Trois types d'analyse seront conduits sur ces amorces répétées toujours comparativement aux analyses sur la totalité des amorces et à celles sur les phénomènes de répétitions. Il s'agit de repérer si les amorces répétées constituent une catégorie à part dans les répétitions ou les amorces. Le principe est de déterminer, pour chaque amorce répétée, à quelle catégorie d'amorce elle appartient, dans quel constituant syntaxique elle est située, et quelle est sa catégorie grammaticale. Rappelons avec Jeanjean (1984 : 171) que « pour assigner une valeur syntaxique à ce genre d'amorces, on n'a pas besoin de reconstituer un quelconque lexème ». Ce constat même lui permettait de conclure que les amorces ne constituaient pas des échecs dans l'énoncé : « Il n'y a pas lieu de parler de ratés puisqu'on peut rendre compte du statut grammatical de l'amorce » (*ibidem*, p. 174).

2.2. Résultats

Le recueil comprend 150 amorces répétées qui se répartissent en trois catégories selon que les amorces sont complétées, modifiées ou inachevées. Cette répartition est comparée à celle qui a été observée sur un échantillon de 948 amorces non répétées.

2.2.1. Amorces répétées et catégories d'amorces

Type d'amorce	Amorces répétées		Amorces non répétées	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Complétées	123	82,0%	565	59,6%
Modifiées	7	4,7%	175	18,5%
Inachevées	20	13,3%	208	21,9%
TOTAL	150	100%	948	100%

Tableau 1. Place des amorces répétées parmi les catégories d'amorces

Dans une précédente étude (Pallaud, 2002), nous avons montré que les amorces, de façon générale, se trouvaient plus souvent complétées que modifiées ou inachevées.

Sandrine HENRY & Berthille PALLAUD

Lorsqu'il y a répétition, la répartition des amorces dans les trois catégories (inachevées, complétées et modifiées) est très significativement différente de ce que laissent prévoir les proportions obtenues dans les mêmes catégories sur les amorces non répétées ($\text{Khi}^2 = 29,86$; d.d.l. = 2 ; $p < 0,001$). Mais, c'est encore dans la catégorie des amorces complétées qu'a lieu, le plus souvent, la répétition (82%).

En revanche, les amorces modifiées ou inachevées sont moins souvent répétées. On a vu que ces amorces ne constituaient respectivement que 18,5% et 21,9% des amorces non répétées. Lorsqu'on ne considère que les amorces répétées, on constate que les répétitions sont alors significativement moins nombreuses dans ces deux catégories (4,7% et 13,3%)¹⁵. L'amorce répétée est donc moins souvent inachevée ou modifiée que ce que laisse prévoir la répartition dans les amorces non répétées.

Ces résultats attestent de la relation de dépendance qui existe entre la catégorie d'amorce, quelle qu'elle soit, et le phénomène de répétition. Cette relation se traduit par une augmentation de la proportion des répétitions dans la catégorie des amorces complétées. Cela suggère une fonction de la répétition dans cet achoppement que constitue le phénomène d'amorce : elle soutient la recherche lexicale manifestée par l'amorce et contribue à l'aboutissement de cette recherche puisque, finalement, le mot interrompu est plus souvent complété. Si tel n'était pas le cas, la répartition des amorces répétées (dans les trois catégories décrites) ne différerait pas de la répartition des amorces non répétées.

L'étude de Cappeau (1998 : 306) sur les phénomènes de bribes à l'oral (c'est-à-dire des amorces de syntagmes répétées) en relation avec le genre a montré que « très souvent la brise ne s'accompagne pas d'un changement de genre » :

(11) donc la la présence de l'hôtesse est une garantie (Guides) (*ibidem*, p. 307)

En ce qui concerne les bribes avec changement de genre (donc amorces de syntagmes modifiées), Cappeau déclare qu'elles sont 5 à 8 fois moins nombreuses que les précédentes. Son étude souligne donc elle aussi la prépondérance des bribes complétées par rapport à celles qui seront modifiées. Ceci nous encourage à conclure que, selon nos résultats, ces

¹⁵ Pour les amorces inachevées répétées (par rapport aux amorces complétées + modifiées) : $\text{Khi}^2 = 5,83$; d.d.l. = 1 ; $p < 0,02$.

Pour les amorces modifiées (par rapport aux amorces complétées + inachevées) : $\text{Khi}^2 = 17,81$; d.d.l. = 1 ; $p < 0,001$.

phénomènes de bribes et d'amorces de mots sont très voisins et sont à aborder dans un ensemble plus vaste : la bribe dans le syntagme.

2.2.2. Amorces répétées et constituants syntaxiques

Tout comme les amorces en général, les répétitions d'amorces affectent des éléments en position Sujet, Verbe ou Objet¹⁶. Nous nous référons ici aux notions de Grands Constituants telles qu'elles ont été employées dans le cadre de l'équipe du GARS. Dans notre recueil d'amorces répétées, nous n'avons pas relevé de sujet postposé au verbe ; cela revient à distinguer les éléments qui se trouvent à « gauche » (constituant Sujet) ou à « droite » (constituant Objet) du verbe.

En voici quelques exemples :

- Sujet
(12) alors là l- l- le poisson frétille (PR6B)
- Verbe
(13) parce que ça p- p- ça peut poser des problèmes avec la population locale (VoyagesONG)
- Objet
(14) alors là nous avons contacté les a- les a- voilà (BusABCD)

Nous avons comparé la répartition, selon ces constituants syntaxiques, des éléments amorcés dans le cas de répétition, avec la répartition que nous avons observée sur les amorces non répétées.

Constituants syntaxiques	Amorces répétées		Total des amorces	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Sujet	71	51,8%	121	12,9%
Verbe	26	19,0%	335	35,9%
Objet	40	29,2%	479	51,2%
TOTAL	137	100%	935	100%

Tableau 2. Amorces répétées et constituants syntaxiques

De façon générale (Pallaud, 2002), les amorces de mots, si l'on tient compte de la linéarité de la transcription, sont plus nombreuses (63%) à droite du verbe (c'est-à-dire en position d'Objet le plus souvent) qu'à sa

¹⁶ Nous avons préféré porter dans une catégorie « indéterminés » les éléments qui ne peuvent être classés dans les constituants Sujet, Verbe et Objet. Il n'est en effet pas toujours possible de les ranger pour autant dans la catégorie des éléments « associés » (non régis par le verbe) selon la terminologie de Blanche-Benveniste (1997 : 157).

gauche (en position Sujet, en général). Parmi les amorces de mots, celles qui concernent les éléments Sujet (en l'occurrence tous à la gauche du verbe) ne constituent que 12,9% des cas.

La répétition d'amorces a des effets même si elle ne se produit pas non plus de façon aléatoire selon les grands constituants syntaxiques (Sujet, Verbe, Objet). La répartition de ces amorces répétées, selon ces grands constituants, n'est pas la même que celle que nous avons trouvée dans les amorces non répétées. Elle est même très différente. Si les amorces répétées Sujet quadruplent de fréquence (52%) par rapport à ce qui avait été trouvé dans les amorces totales, cela se fait au détriment des amorces Objet et Verbe qui, elles, diminuent de moitié. La répétition d'amorces est donc observée de façon particulière dans la catégorie des constituants Sujet. Les amorces Sujet, qui ne représentaient que 12,9% des amorces en général, constituent, lorsqu'elles s'accompagnent de répétition, la moitié des amorces répétées. La présence des amorces est, donc, significativement dépendante de la variable constituant syntaxique (Sujet, Objet ou Verbe) et en interaction avec le phénomène de répétition¹⁷.

Ce résultat s'explique sans doute par le fait qu'il y a une relation de dépendance entre le type de constituant et le phénomène d'amorce : nous avons en effet trouvé que les amorces Sujet étaient dans les trois quarts des cas (76%) des amorces complétées (Pallaud, 2002). Cette proportion différait significativement¹⁸ de celle qui avait été observée dans les autres constituants syntaxiques (61%). Dans notre recueil d'amorces répétées, nous faisons la même constatation : la proportion d'amorces répétées Sujet qui seront complétées constituent la très grande majorité de ces amorces répétées (91,5%) et diffère significativement¹⁹ des amorces répétées complétées appartenant aux constituants Verbe et Objet (74,2%). Il est donc logique (puisque les amorces répétées sont le plus souvent des amorces complétées) de retrouver dans ce type de constituant syntaxique un taux de répartition des amorces répétées plus élevé que dans le reste des répétitions d'amorces.

Parmi les phénomènes d'amorces, lorsqu'il y a répétition, il s'agit plus souvent du constituant Sujet et d'amorces complétées. Les résultats obtenus sur les répétitions d'amorces contribuent à préciser la place particulière occupée par le constituant Sujet.

¹⁷ Pour les amorces Sujet : $\text{Khi}2 = 127,54$; d.d.l. = 1 ; $p < 0,001$.

Pour les amorces Objet : $\text{Khi}2 = 23,22$; d.d.l. = 1 ; $p < 0,001$.

Pour les amorces Verbe : $\text{Khi}2 = 14,13$; d.d.l. = 1 ; $p < 0,001$.

¹⁸ $\text{Khi}2 = 10,60$; d.d.l. = 1 ; $p = 0,001$.

¹⁹ $\text{Khi}2 = 7,33$; d.d.l. = 1 ; $p < 0,01$.

2.2.3. Place des amorces répétées en fonction des catégories d'amorces et des constituants syntaxiques

Dans le tableau suivant, nous présentons le nombre d'amorces répétées d'une part en fonction de la place syntaxique sur laquelle a lieu le phénomène d'achoppement, et d'autre part en fonction du type d'amorce.

	Complétées		Modifiées et Inachevées		Total des amorces répétées	
Sujet	65	52,8%	6	22,2%	71	47,3%
Verbe	17	13,8%	9	33,3%	26	17,3%
Objet	32	26,0%	8	29,6%	40	26,7%
Indéterminée	9	7,3%	4	14,8%	13	8,7%
TOTAL	123	100%	27	100%	150	100%

Tableau 3. Amorces répétées en fonction des catégories d'amorces et des constituants syntaxiques

La répartition des répétitions d'amorces dans les constituants syntaxiques (Sujet, Verbe, Objet) en fonction des catégories d'amorces permet de définir si ces deux variables sont en dépendance et en interaction.

En ce qui concerne les amorces complétées, on n'observe pas d'interaction. Les amorces complétées Sujet restent les plus nombreuses (la moitié des amorces répétées), les amorces sur les éléments Objet représentent le quart et les amorces sur les éléments Verbe représentent 14% seulement. Cette répartition ne diffère pas de celle qui est observée sur la totalité des amorces répétées ($Kh^2 = 0,93$; d.d.l. = 2 ; N.S.).

En ce qui concerne la catégorie des amorces modifiées (peu nombreuses) et des amorces inachevées (un peu plus nombreuses), la répartition selon les constituants semble être due au hasard : la proportion est à peu près la même que l'amorce soit Sujet, Objet ou Verbe. Toutefois, la faiblesse des effectifs empêche des conclusions fermes. Nous n'avons pas observé cette interaction dans le cas des amorces non répétées (Pallaud, 2002). Les amorces en position Sujet, Verbe ou Objet étaient les mêmes dans les amorces complétées, modifiées et inachevées : la moitié des amorces étaient en position Objet, 35% sur le constituant Verbe et le reste concernait des éléments Sujet.

Il semblerait, donc, qu'il y ait une interaction de la variable répétition dans le cas des amorces modifiées et inachevées. Dans ce cas-là seulement, les répétitions d'amorces ont lieu indifféremment sur des éléments en position Sujet, Verbe ou Objet. Pour les amorces complétées, au contraire, que l'élément amorcé et répété appartienne au constituant Sujet, Verbe ou

Sandrine HENRY & Berthille PALLAUD

Objet n'est pas indifférent. La répartition n'est pas aléatoire : les amorces
Sujet sont de loin les plus nombreuses ; viennent ensuite les amorces Objet,
puis les amorces Verbe.

3. Analyse du point de vue des répétitions

Cette étude s'articulera en deux volets :

- un premier volet s'intéressera uniquement à la structure des répétitions d'amorces, structure définie par un certain nombre de paramètres, de traits ;
- un second volet fournira une analyse morpho-syntaxique des répétitions d'amorces.

Nous proposons, pour certains points, une comparaison avec les résultats obtenus dans le cadre d'une étude quantitative des répétitions faits de parole (excluant les répétitions d'amorces, Henry, 2002a)²⁰ réalisée à partir du même corpus de travail).

3. 1. Analyse de certains traits de la répétition

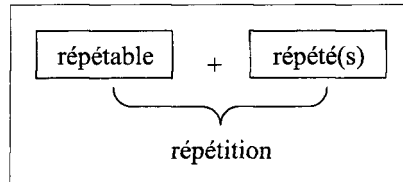
3.1.1. Empan de la répétition

Le premier point de comparaison porte sur l'empan des répétitions incluant des amorces, c'est-à-dire sur le nombre de *répétés* contenus dans la répétition. Nous employons ici le terme *répété* en accord avec la définition donnée par Candéa (2000 : 315) :

« Toute répétition forme un bloc dans la parole qui comporte au minimum deux éléments : un premier élément que nous appellerons le « répétable » et un deuxième élément, identique au premier, que nous appellerons le « répété ». Il va de soi qu'en théorie toute unité produite dans la parole est **en principe** un répétable et ce n'est que la présence d'un répété immédiatement après qui fait que ce répétable va entrer effectivement dans la composition d'un bloc que nous appelons a posteriori une « répétition ». »

C'est ce que traduit le schéma ci-après :

²⁰ Base de données « Répétitions ».



Nous avons distingué les répétitions d'amorces à **répété unique**, que nous nommons **répétitions simples** (15), de celles à répétés multiples. Si la répétition contient **deux répétés**, on parle alors de répétition **double** (16), si elle en contient **trois** (17), de répétition **triple** (ici, le maximum observé) :

- (15) il y a des moments /où, Ø/ il vaut mieux être **ho- ho-** honnête vis-à-vis des gens que de faire plaisir aux gens je crois (Brel)
- (16) mais **no- no- no-** notre base politique veut le que ouais que la que le peuple ait souvent son + son mot à dire (Genève)
- (17) non je sais pas trop **re- re- re- re-** reposez-moi la question (Yolande)

3.1.2. Longueur de la séquence du répétable

Par ailleurs, notons que le nombre d'éléments contenus dans le répétable (*NEI*) constitue un autre critère de classification des répétitions. En ce qui concerne nos répétitions d'amorces, ce nombre peut varier de 1 à 3. Les exemples (15) à (17) présentent des cas de répétitions dont le répétable contient un seul élément. Les exemples (18) et (19) présentent un *NEI* multiple :

- (18) et je j'**ai-** j'**ai-** j'aimais beaucoup énormément taper à la machine (Puget-VI)
- (19) s'**ha-** **oui** s'**ha-** **oui** s'habiller (Femmes)

Le croisement de ces deux paramètres – le type de répétition (simple, double ou triple) et le nombre d'éléments contenus dans le répétable (*NEI* = 1, 2 ou 3) – permet d'obtenir le tableau suivant.

	Simple		Double		Triple		TOTAL	
NEI = 1	110	73,3% ²¹	20	13,3%	2	1,3%	132	87,9%
NEI = 2	16	10,7%	1	0,7%	-	-	17	11,4%
NEI = 3	1	0,7%	-	-	-	-	1	0,7%
TOTAL	127	84,7%	21	14,0%	2	1,3%	150	100%

Tableau 4. Part des répétitions d'amorces selon le type de répétition et la longueur du répétable

²¹ Pourcentage calculé sur le nombre total de répétitions d'amorces.

Sandrine HENRY & Berthille PALLAUD

Que leur répétable soit constitué par un, deux ou trois éléments, les répétitions d'amorces simples (répétitions à répété unique) constituent la grande majorité des cas (84,7%). Dès que le répétable comporte plus d'un élément, la proportion de répétitions simples est, à une exception près, la seule concernée. De plus, la fréquence de ces cas diminue très fortement ; elle n'est plus que de 10,7% pour deux éléments et de 0,7% pour trois éléments.

Lorsque la répétition d'amorces est double ou triple, on peut dire que seule la catégorie de répétable à un élément est concernée et que, là aussi, la fréquence de ces cas d'amorces répétées chute drastiquement. Les répétitions d'amorces à un seul élément dans le répétable, qu'elles soient simples, doubles ou triples, forment la grande majorité (87,9%) des amorces répétées²².

Ainsi, la probabilité d'avoir une répétition d'amorces diminue pour un nombre multiple de répétés ou d'éléments contenus dans le répétable. Les répétitions d'amorces simples et qui présentent un seul élément dans le répétable sont prépondérantes (73,3% des répétitions d'amorces totales).

3.1.3. Comparaison des répétitions d'amorces et des répétitions en général selon l'empan

Nous avons vu que le phénomène de répétition affecte les amorces de façon différentielle : les proportions des catégories d'amorces (complétées, modifiées ou inachevées) ne sont pas les mêmes lorsqu'il y a répétition et lorsqu'il n'y en a pas. Il convenait donc de vérifier si le phénomène d'achoppement que constitue l'amorce de mot vient interférer sur les répétitions et se traduit notamment par une répartition différente selon les paramètres caractéristiques des répétitions, notamment l'empan (répétition simple ou multiple)²³.

²² Dans l'étude de Cappeau (1998), la différence est encore plus nette puisqu'il ne relève que 4% (5 cas sur 123) de bribes multiples.

²³ Ne disposant pas des données définitives concernant la longueur de la séquence du répétable dans le cas des répétitions en général, nous ne pouvons faire cette deuxième comparaison.

En retranchant aux 16 135 répétitions faits de parole les 150 répétitions d'amorces, nous obtenons 15 985 répétitions²⁴ pour lesquelles nous fournissons une répartition en fonction du type de répétition c'est-à-dire du nombre de répétés (ici *NR*) contenus dans la répétition. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Type de répétition	Répétitions d'amorces		Répétitions ²⁵	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Simple (NR = 1)	127	84,7%	14 988	93,8%
Double (NR = 2)	21	14,0%	854	5,3%
Triple (NR = 3)	2	1,3%	110	0,7%
NR ≥ 4	-	-	33	0,2%
TOTAL	150	100%	15 985	100%

Tableau 5. Répartition des répétitions d'amorces en fonction du nombre de répétés

La répartition des répétitions d'amorces en fonction du nombre de répétés s'avère significativement²⁶ différente de la répartition constatée dans le recueil « Répétitions ». On y trouve plus souvent des répétitions multiples.

Dans le cas des répétitions d'amorces comme dans celui des répétitions en général, la proportion des cas de répétitions simples est largement majoritaire (respectivement 84,7% et 93,8%). Par ailleurs, qu'il s'agisse de répétitions d'amorces ou de répétitions sur du lexique achevé, les répartitions suivent une même tendance puisque les effectifs diminuent au fur et à mesure que le nombre de répétés augmente.

Lorsque la répétition est simple (le nombre de répétés $NR = 1$), la part des répétitions d'amorces s'avère moins importante que celle obtenue pour les répétitions portant sur du lexique achevé. Cependant lorsque le nombre de répétés est supérieur ou égal à 2, le pourcentage de répétitions d'amorces s'avère plus élevé que le pourcentage de répétitions de mots non tronqués.

On constate, par ailleurs, une différence quant au nombre de types de répétitions : le nombre de répétés, limité à 3 pour les répétitions d'amorces, peut être supérieur à 4 pour les répétitions en général²⁷ (Henry, 2002).

²⁴ Base « Répétitions ».

²⁵ Répétitions de mots « achevés » par opposition aux répétitions d'amorces.

²⁶ $\text{Khi}^2 = 22,29$; d.d.l. = 1 ; $p < 0,001$.

²⁷ Notre base « Répétitions » recense un cas à 7 répétés.

3.1.4. Succession des séquences *répétable* et *répété(s)*

Nous avons constaté une certaine diversité dans la succession des séquences *répétable* et *répété(s)*. Dans certains cas, ces séquences sont produites en contiguïté (20), dans d'autres, un ou plusieurs éléments sont insérés, soit entre le *répétable* et le *répété* (21), soit à l'intérieur même de la séquence des *répétés* (22). La transition entre le *répétable* et le *répété* (avec incise ou non) correspond à la « phase d'édition » (*editing phase* dans la terminologie de Levelt, 1983), laquelle est marquée, dans le cas de séquences non contiguës, par la présence d'hésitations, ou bien de pauses, ou bien encore de commentaires « rédactionnels » (*editing terms*).

- Exemple de contiguïté :

(20) je me suis abonné **u- u-** une année à un magazine (Rose)

- Exemples de non contiguïté :

(21) tu es **t- franchement t-** tu as appris beaucoup de choses (Accent)

(22) oui moi ce que je veux **c- c- euh c-** c'est + XXX quand je me trouve dans des problèmes de pas les résoudre (Alcoolique)

Théoriquement, la possibilité de trouver une incise (quelle qu'elle soit) entre le *répétable* et le *répété* n'est pas affectée par le type de répétition (simple ou multiple). C'est ce que nous vérifions en comparant la répartition des incises en tenant compte de la proportion des types de répétitions²⁸.

Le tableau suivant propose une répartition des séquences contiguës et non contiguës des répétitions d'amorces en fonction du type de répétition :

	Séquences contiguës		Séquences non contiguës		Total Effectifs
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	
Simple	118	86,1%	9	69,2%	127
Double et Triple	19	13,9%	4	30,8%	23
TOTAL	137	100%	13	100%	150

Tableau 6. Place des répétitions d'amorces contiguës et non contiguës en fonction du type de répétition

Les répétitions de séquences produites en contiguïté sont largement majoritaires : elles représentent 91,3% (137 sur 150) des 150 répétitions d'amorces.

Ceci veut dire que la répétition d'amorces s'accompagne rarement d'incises quelles qu'elles soient. Ce résultat diffère sensiblement de ce que

²⁸ La comparaison de la répartition des séquences contiguës à celle des séquences non contiguës est non significative (Khi2 = 2,61 ; d.d.l. = 1).

nous avons observé sur les amorces non répétées (Pallaud, 2002) puisque dans ce cas-là une fois sur cinq le phénomène d'amorce était escorté d'une incise. La répétition, dans le cas d'amorces, vient, pourrait-on dire, prendre la place d'une incise. Cette hypothèse nous semble confortée par l'analyse sur les amorces répétées à répétition multiple.

En effet, un autre résultat pour lequel nous ne fournissons pas de tableau concerne la répartition des répétitions d'amorces en fonction du nombre d'éléments contenus dans le répétable (*NET*) et de la contiguïté des séquences. Lorsque ce nombre est supérieur à 1, toutes les répétitions d'amorces sont produites en contiguïté, qu'il s'agisse de répétitions simples ou multiples.

Les répétitions d'amorces à répétition unique sont prépondérantes, et ce, quelle que soit la succession des séquences : 86,1% en contiguïté et 69,2% en non contiguïté. Mais lorsque $NR \geq 2$, la part des séquences non contiguës (23,1% pour $NR = 2$ et 7,7% pour $NR = 3$) est supérieure à celle observée pour les séquences contiguës (respectivement 30,8% et 13,9%). Étant donné le peu d'occurrences trouvées pour les séquences non contiguës à répétition multiples (4 cas), ce dernier résultat, validé dans le cadre de la présente étude, est à considérer avec précaution ; il serait certainement nécessaire de reconduire l'examen sur un recueil d'amorces répétées plus vaste afin de pallier cette faiblesse des effectifs.

3.1.5. Point de vue qualitatif sur les incises dans ces amorces répétées

Parmi les 13 répétitions d'amorces dont les séquences sont non contiguës, on constate que pour 10 d'entre elles l'élément inséré ne constitue ni une marque d'hésitation, ni une pause, ni encore un terme d'édition.

Dans le premier cas suivant, les éléments sont insérés²⁹ entre deux répétitions et suivront le dernier répété :

- (23) des trucs comme ça quoi + qui sont {**e- c- pour moi c-**} pour moi c'est pas malho- (Femmes)

Dans le deuxième cas proposé, l'élément inséré a précédé le répétable :

- (24) réserver à l'après-midi des activités euh + d'éveil ce qu'on appelle l'éveil ou euh {**d- ou d-**} d'E.P.S. (Instit)

Le programme informatique utilisé ici est fondé sur la détection puis l'extraction d'un motif récurrent contenant une amorce. Sont alors placées

²⁹ Éléments soulignés.

dans la colonne « occurrence » uniquement les répétitions d'amorces. Les autres marques de *réparation*³⁰ (par exemple, les autocorrections du genre *le la*) éventuellement présentes, et donc dans ce cas-là externes à l'« occurrence », sont renvoyées dans les colonnes « contextes gauche » et/ou « droit ».³¹

Il s'agit donc pour nous de reconstituer l'ensemble du syntagme au sein duquel se trouve une répétition d'amorces afin de laisser apparaître ces imbrications de marques de l'oral ; l'extrait ci-dessous constitue un exemple de syntagme à *réparations* multiples combinant autocorrection, répétitions et amorces :

- (25) il se passe quelque chose que tu n'as pas prévu et que qui te {de- qui de-} qui te déstabilise (Voyage)
que
qui te de-
qui de-
qui te déstabilise³²

Concernant les répétitions d'amorces, ces combinaisons des marques de l'oral ou « multi-réparations » ne sont évidemment pas réservées aux séquences non contiguës puisqu'on relève également des cas dans les séquences contiguës (26). On les retrouve aussi bien dans les répétitions d'amorces que dans les bribes portant sur du lexique achevé (27).

Dans l'exemple ci-dessous, la répétition d'amorces « p- p- » livrée en contiguïté, est encadrée par une autre répétition en « ça » :

- (26) parce que ça p- p- ça peut poser des problèmes avec la population locale (VoyagesONG)
parce que ça p-
p-
ça peut poser des problèmes avec la population locale

Dans cet autre exemple, la répétition de la préposition « dans » est combinée à une autocorrection du possessif « son » en « ses ». Nous considérons ici qu'il s'agit d'une répétition « béquille » car elle semble n'être présente que pour accompagner l'élément qui subit une autocorrection, ici la modification du nombre du possessif.

- (27) elle était très + très précise {dans son dans} ses projets (Femmes)

³⁰ Terme emprunté à Martinie (2000).

³¹ L'occurrence renvoyée par le programme informatique est placée entre accolades pour les exemples (23) à (25).

³² Cette disposition correspond à la « mise en grille » développée par Blanche-Benveniste (1987).

3. 2. Analyse morpho-syntaxique

3.2.1. Morphologie

Outre l'analyse en grands constituants syntaxiques réalisée (cf. supra point 2.2.2.), nous avons également procédé à une catégorisation morphologique des éléments amorcés répétés. Dans un souci de clarté et de simplification, nous désignons par répétitions d'amorces lexicales, les répétitions faisant intervenir des amorces de mots pleins³³, c'est-à-dire les mots ayant une charge lexicale forte, et par répétitions d'amorces grammaticales, les répétitions faisant intervenir des amorces de mots-outils (morphèmes grammaticaux³⁴, « petits mots »³⁵). Les amorces de noms, verbes, adjectifs et adverbes sont ainsi regroupées dans les amorces lexicales et les amorces de conjonctions, déterminants, pronoms, prépositions et verbes auxiliaires dans les amorces grammaticales.

3.2.1.1. Types d'unités lexicales

Les exemples (28) et (29) correspondent à des répétitions d'amorces lexicales :

- (28) et il faudra qu'on + qu'on remotive les mecs et que on le **re-re** revendique encore une fois sur le cahier (Navale)
- (29) parce que **gé- gé-** généralement on on dit qu'on est portugaise bon les gens ils s'en foutent (Portugal)

et les exemples (30) et (31) à des répétitions d'amorces grammaticales :

- (30) avis de dissolution de sociétés par voie de fusion-absorption + qui + paraîtra + obligatoirement dans l'un délai + euh prévu également **pa-pa-** par réglementation (LaHolding)
- (31) mais pendant la guerre **ce- ce-** cette fameuse de guerre on n'avait plus de maire (LaPoste)

La répartition des répétitions d'amorces en fonction du statut morphologique du répétable est proposée dans le tableau ci-dessous.

³³ Terme retenu dans Morel & Danon-Boileau (1998).

³⁴ Terme retenu dans Martinie (2000).

³⁵ Terme retenu dans Pallaud (2002).



	Répétitions d'amorces		Répétitions		Amorces	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Mots-outils	100	66,7%	14 594	91,3%	151	30,1%
Mots pleins	46	30,7%	1 391	8,7%	350	69,9%
Indéterminé	4	2,6%	-	-	-	-
TOTAL	150	100%	15 985	100%	501	100%

Tableau 7. Répartition des répétitions d'amorces en fonction du statut morphologique du répétable

- **Comparaison des amorces répétées par rapport aux répétitions en général** : les répétitions d'amorces touchent plus fréquemment les morphèmes grammaticaux (66,7%)³⁶ que le lexique (30,7%), qu'il s'agisse d'amorces répétées ou de répétitions en général. Dans ce dernier cas, la différence est encore bien supérieure : les éléments grammaticaux font massivement l'objet de bribe (90%). On vérifie d'ailleurs que la répartition des amorces répétées selon les catégories mots-outils et mots pleins est très significativement différente de celle qui est observée pour les répétitions en général ($\text{Khi}^2 = 92,72$; d.d.l. = 1 ; $p < 0,001$). Zellner (1992 : 3) avait déjà mis en évidence (très significativement) que, quel que soit le taux de dysfluences (amorces et répétitions), chez les locuteurs non bègues, « les mots fonction³⁷ monosyllabiques – qui permettent de structurer le discours – ont tendance à subir plus d'accidents relativement aux autres mots ». Si les mots pleins interviennent dans 30% des cas de répétitions d'amorces, ils ne représentent toutefois que 8,7% des répétitions en général. Les mots lexicaux sont donc plus sensibles dans la production de l'oral à une interaction de la répétition et du phénomène d'amorce. Cette hypothèse a pour corollaire que les morphèmes grammaticaux sont très massivement concernés par le phénomène de bribe et le sont moins lorsque lui est associé le phénomène d'amorce.
- **Comparaison des amorces répétées par rapport aux amorces en général** : la répartition des amorces dans ces deux catégories (lexique et morphèmes grammaticaux) est inverse de celle qui est observée

³⁶ Les statistiques fournies par le logiciel *Cordial* (Correcteur grammatical et analyseur de la langue française; *Synapse Développement*, version 7) montrent que la catégorie « Mots-outils » constitue 49,61% du total des mots. Dans les textes de genre théâtral, cette proportion est de 48,77%. Il nous semble donc légitime de dire que la catégorie de mots-outils est plus touchée par la répétition d'amorces.

³⁷ Mots fonction : déterminants, pronoms, conjonctions, prépositions, interjections (Zellner, 1992 : 3).

lorsqu'il y a phénomène de bribe. Dans les amorces de mots, les morphèmes grammaticaux sont moins concernés et ne représentent que le tiers des amorces (30%). C'est exactement le contraire lorsque se surajoute un phénomène de bribe. Ces résultats confirment la comparaison avec les répétitions en général : il y a une forte interaction entre ces deux types d'hésitation que représentent les amorces de mots et les bribes.

3.2.1.2. Catégories grammaticales

Les travaux de Cappeau (1998) sur les bribes à l'oral incitent à affiner notre analyse afin de déterminer les relations qui peuvent s'établir entre le phénomène de répétition d'amorces et la catégorisation grammaticale, notamment, ce que nous nommons les mots-outils (pronoms, déterminants, prépositions, conjonctions et locutions conjonctives) et les mots pleins (verbes, noms, adjectifs, adverbes et locutions adverbiales).

Les deux tableaux suivants proposent une répartition des répétitions d'amorces en fonction des catégories grammaticales :

- Mots-outils :
 - Pronoms
 - (32) mais c'est parce que j- j- j'avais un travail fixe (Alcoolique)
 - Déterminants
 - (33) parce que vous êtes u- u- une malade + vous pouvez crier (Alonso)
 - Prépositions
 - (34) Pierre Leroux qui était a- a- avec moi enfin dans dans l'expédition (Expédition)
 - Conjonctions
 - (35) mais va être ob- m- m- mais euh chaque pays (Olive)

Mots-outils	Répétitions d'amorces		Répétitions en général	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Catégorie grammaticale				
Pronoms	61	61%	5 181	35,5%
Déterminants	22	22%	6 057	41,5%
Prépositions et loc. prép.	9	9%	1 897	13%
Conjonctions et loc. conj.	5	5%	1 021	7%
Verbes auxiliaires	3	3%	146	1%
Autres	-	-	292	2%
TOTAL	100	100%	14 594	100%

Tableau 8. Répartition par catégorie grammaticale des répétitions d'amorces grammaticales

Deux catégories grammaticales sont majoritairement concernées quelle que soit la « nature » de la répétition (répétition d'amorces *versus* répétitions de mots non tronqués) : il s'agit des pronoms et des déterminants (respectivement 83% et 77% pour ces deux types de répétitions). Viennent ensuite les prépositions et locutions prépositionnelles (respectivement 9% et 13%), ainsi que les conjonctions et locutions conjonctives (respectivement 5% et 7%). Des informations sur les fréquences de ces catégories grammaticales permettraient de savoir si elles sont sur-représentées dans nos recueils de répétitions et d'amorces. Nous n'en disposons pas actuellement. Le tableau montre également une répartition significativement³⁸ différente de ces catégories grammaticales selon la « nature » de la répétition. C'est particulièrement le cas pour les catégories pronoms et déterminants où la répartition s'inverse. Dans le cas des répétitions d'amorces, la proportion des pronoms est supérieure à celle des déterminants (61% contre 22%) alors que, dans les répétitions en général, le pourcentage des pronoms est inférieur à celui des déterminants (35,5% contre 41,5%). Nous avons observé (Pallaud, 2003) que lorsqu'il y avait amorce sur un élément d'un constituant Sujet, la catégorie grammaticale affectée dans la moitié des cas (53%) était celle des pronoms. Venait ensuite celle des déterminants (13,1%). Cette répartition est plus proche de celle que nous observons dans les répétitions d'amorces³⁹ que de celle des répétitions en général.

- Mots pleins

- Verbes

(36) non vous avez ré- ré- ré- répondu (Yolande)

³⁸ $\chi^2 = 24,86$; d.d.l. = 1 ; $p < 0,001$.

³⁹ Différence non significative : $\chi^2 = 1,16$; d.d.l. = 1.

Amorces de mots et répétitions dans les énoncés oraux

- Adverbes
(37) je travaillais bien c'était bien + s- s- surtout à l'époque (Alcoolique)
- Noms
(38) à l'intérieur euh de ces de ces de ce re- re- développement géographique on on a un on indique les choses d'une manière on regroupe les choses qui vont en- (Journal)
- Adjectifs
(39) c'était un monstre il était ho- ho- horri- horrible (Pingouin)

Mots pleins Catégorie grammaticale	Répétitions d'amorces		Répétitions en général	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Verbes	26	56,5%	153	11%
Adverbes et loc. adv.	11	23,9%	723	52%
Noms	6	13,1%	167	12%
Adjectifs	3	6,5%	348	25%
TOTAL	46	100%	1 391	100%

Tableau 9. Répartition par catégorie grammaticale des répétitions d'amorces lexicales

Les effectifs étant faibles dans cette catégorie d'amorces répétées, nous n'indiquons que des tendances qui seraient à vérifier sur des exemples plus nombreux. Plus de la moitié des amorces lexicales répétées sont des amorces de verbes (56,5%) ; c'est loin d'être le cas pour les répétitions en général puisque ce pourcentage tombe à 11% et représente, pour cette « nature » de répétition, la catégorie grammaticale (pour les mots pleins) la moins représentée. La part des adverbes représente seulement un quart des répétitions d'amorces lexicales (23,9%) mais plus de la moitié des répétitions lexicales non amorcées (52%). Quant aux noms, qu'ils soient tronqués ou pas, lorsqu'ils sont pris dans une répétition, ils représentent un peu plus d'un dixième des effectifs. La proportion des adjectifs est très faible dans les amorces répétées (6,5%) alors que les adjectifs représentent un quart des répétitions en général. On constaterait donc une forte dépendance entre la « nature » de la répétition et la catégorie grammaticale des mots pleins.

3.2.2. Syntaxe

Si l'on couple à cette première distinction basée sur le type d'unité lexicale mis en jeu dans les répétitions d'amorces – lexicales *versus*

Sandrine HENRY & Berthille PALLAUD

grammaticales – une composante syntaxique en procédant à une Analyse en Grands Constituants, on obtient la répartition suivante :

	Répétitions d'amorces lexicales		Répétitions d'amorces grammaticales		Indéterminé	
Sujet	3	6,5%	68	68%	-	-
Verbe	21	45,7%	5	5%	-	-
Objet	16	34,8%	23	23%	1	25%
Indéterminée	6	13%	4	4%	3	75%
TOTAL	46	100%	100	100%	146	100%

Tableau 10. Répartition des répétitions d'amorces en fonction du type d'unité lexicale et de la place syntaxique

Le tableau 10 montre une forte dépendance entre le statut morphologique des amorces répétées et leur place syntaxique.

Lorsqu'il s'agit d'amorces lexicales, les répétitions se produisent de manière préférentielle sur les places syntaxiques Verbe et Objet, et ce, dans respectivement 45,7% et 34,8% des cas. Lorsqu'il s'agit d'amorces grammaticales, la répartition est tout à fait différente (5% pour le site syntaxique Verbe et 23% pour le site Objet). Le site Sujet, quant à lui, semble peu propice à la répétition d'amorces lexicales (6,5% des cas) alors que lorsqu'il s'agit de répétitions d'amorces grammaticales, ce site est majoritairement concerné (68%).

4. Discussion et conclusion

Les amorces répétées constituent un sous-groupe parmi les phénomènes d'achoppement à l'oral. Si elles ne constituent qu'un pour cent des répétitions, leur proportion dans les amorces est plus importante : 2,46%. Leur analyse tant du point de vue des amorces que des répétitions confirme l'intérêt de la distinction entre ces deux catégories de trébuchement. On retrouve dans ces répétitions d'amorces des caractéristiques propres soit aux amorces soit aux répétitions.

4.1. Le point de vue des amorces

Comme le laissaient prévoir les analyses sur les phénomènes d'amorces de mots, les trois catégories d'amorces répétées (complétées, modifiées ou inachevées) ne sont pas identiques. Les amorces complétées

demeurent les plus nombreuses. Cependant, lorsqu'il y a répétitions d'amorces, celles-ci sont beaucoup plus souvent complétées. Il existe une dépendance significative entre la répétition et le phénomène d'amorce. Les études de Cappeau (1998) avaient signalé, en ce qui concerne l'attribution du genre, la même prépondérance de la complétude (par rapport à la modification) dans le cas des amorces de syntagme (ou bribes). La répétition, loin d'être une anticipation d'erreur, annoncerait plutôt le choix correct de genre. Cette dépendance entre répétitions et amorces, qui se traduit par une proportion plus importante de la répétition des amorces complétées, suggère que ces répétitions d'amorces sont équivalentes à des pauses remplies qui constitueraient un piétinement sur une même place syntaxique suivi d'une poursuite de l'énoncé sur l'axe syntagmatique.

La répartition des répétitions d'amorces s'avère significativement dépendante de la variable constituant syntaxique (Sujet, Verbe ou Objet). Les amorces Sujet, qui ne représentaient que 12,9% des amorces en général, constituent, lorsqu'elles s'accompagnent de répétition, la moitié des amorces répétées. Ce renversement de proportion tient sans doute au fait que parmi les amorces Sujet, les deux tiers sont des achoppements qui seront complétés. L'examen de l'interaction entre le phénomène de répétition et celui d'amorce montre que la répétition vient accentuer la tendance à compléter le mot en position Sujet par rapport aux autres constituants ; par contre, les amorces répétées se répartissent, semble-t-il, au hasard lorsque l'amorce est modifiée ou inachevée, ce qui n'est pas le cas lorsque l'amorce n'est pas répétée.

4.2. Le point de vue des répétitions

En ce qui concerne la structure de la répétition, l'analyse de certains traits nous permet de dégager quelques tendances. Tout d'abord, à l'instar des répétitions d'éléments non tronqués, les répétitions d'amorces à répété unique et dont le répétable contient un seul élément sont majoritaires (7 sur 10), et la probabilité d'avoir une répétition diminue au fur et à mesure que le nombre de répétés augmente. Répétitions de lexique achevé et répétitions d'amorces diffèrent en ceci, que la part des amorces à répétition double est significativement plus importante lorsqu'il y a amorce de mot. Nous avons également pu constater, que les répétitions d'amorces sont données essentiellement en contiguïté (9 sur 10), c'est-à-dire sans incise. Lorsque le répétable est multiple, il n'y a aucune incise. Ce n'est pas le cas des amorces en général, où une fois sur cinq, l'amorce est escortée d'un énoncé parenthétique. Ce constat d'un effet inhibiteur d'incise par la répétition sur

l'interruption de mot vient également soutenir l'hypothèse que nous avons émise précédemment, à savoir que la répétition est proche d'une pause remplie.

Sur le plan morphologique, nous constatons une forte interaction entre ces deux types d'achoppement que constituent les amorces et les répétitions. Deux tiers des amorces répétées sont des amorces de mots-outils (mots grammaticaux). Cette prévalence des mots-outils sur les mots pleins (mots lexicaux) dans les répétitions d'amorces se retrouve également dans les répétitions en général, et ceci de façon significativement accentuée avec une proportion de 91,3%. En revanche, lorsqu'il s'agit d'amorces en général, cette tendance s'inverse parfaitement : deux tiers d'entre elles sont lexicales et seulement un tiers grammaticales. Il apparaît donc que la répétition ne touche qu'une partie des amorces : celle qui affecte les mots-outils. Les pronoms et les déterminants sont majoritairement concernés (plus de 75%, que ce soit les amorces répétées ou les répétitions en général).

Il existe également une importante différence de rang entre ces deux catégories grammaticales, selon que l'élément pris dans la répétition est amorcé ou pas. En effet, nous remarquons que les répétitions d'amorces grammaticales font intervenir majoritairement des pronoms (6 amorces répétées de mots-outils sur 10) par rapport aux déterminants. Cette proportion correspond à ce qui a été observé avec les amorces de mots Sujet, mais ne correspond pas du tout à ce qui est observé dans les répétitions en général où les répétitions grammaticales non amorcées portent essentiellement sur des déterminants (41,5%), et non sur des pronoms.

Les répétitions d'amorces lexicales sont peu nombreuses : 46 au total, aussi n'est-il pas possible de parler d'autre chose que de tendance. Ces répétitions font intervenir majoritairement des verbes (56,5%), tandis que les répétitions lexicales non amorcées portent essentiellement sur des adverbes (52%). De plus, à l'exception de la catégorie grammaticale « Noms » qui présente une proportion semblable quelle que soit la « nature » de la répétition (répétition d'amorces *versus* répétitions de mots non tronqués), toutes les autres catégories ne sont pas également concernées.

Les répétitions d'amorces lexicales se produisent de manière préférentielle sur les sites Verbe et Objet (respectivement 45,7% et 34,8%), tandis que pour les répétitions d'amorces grammaticales, c'est le site Sujet qui est plus fortement concerné (68%).

Si sur le plan structural, les répétitions d'amorces ne semblent pas présenter de différence majeure avec les répétitions d'éléments non tronqués, en revanche, sur le plan morphologique, selon la « nature » de la répétition, les catégories grammaticales ne sont absolument pas sollicitées dans les mêmes proportions.

Le signe linguistique a la capacité de renvoyer à lui-même ce qui est désigné sous le terme d'autonymie. Existe-t-il pour autant un métalangage repérable dans le langage et support de cette réflexivité ce qui permettrait de le décrire ? Bonnet et Tamine-Gardes (1984) et Rey-Debove (1988) revendiquent la prudence sur cette notion de métalangage en tant que fonctionnement repérable et caractérisable. L'autonymie n'est pas toujours facile à déterminer et présente le risque de « laisser entendre que la réflexivité du langage est un phénomène marginal dans la langue alors qu'elle en est une des propriétés essentielles » (Bonnet et Tamine-Gardes, 1984, p 136).

Les amorces de mots comme les répétitions soulèvent des questions sur leur statut linguistique. Doit-on les considérer comme des échecs de l'énonciation au regard d'une fluidité verbale au demeurant rarement (et peut-être jamais) constatée ? Ou bien peut-on leur accorder le statut d'autonymes ? C'est là le point de vue que nous adoptons. Accompagnés ou non de ces incises si précisément décrites par Authier-Revuz (1996), ces achoppements nous semblent faire partie de « ces mots qui ne vont pas de soi ».

Références

- Authier-Revuz, J. (1996). *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non coïncidences du dire*. Paris : Larousse.
- Blanche-Benveniste, C., & Jeanjean, C. (1987). *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris : Didier Érudition.
- Blanche-Benveniste, C. (1987). Syntaxe, choix du lexique et lieux de bafouillage. *DRLAV*, 36-37, 123-157.
- Blanche-Benveniste, C. (1997). Transcription et technologie. *Recherches sur le français parlé*, 14, 87-100.
- Bonnet, C., & Tamine-Gardes, J. (1984). *Quand l'enfant parle du langage*. Paris : Édition Mardaga.
- Candéa, M. (2000). *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits « d'hésitation » en français oral spontané. Étude sur un corpus de récits en classe de français*. Thèse d'Etat, Université Paris III (Sorbonne Nouvelle).
- Cappeau, P. (1998). Quelques mots sur quelques bribes liées au genre. In M. Bilger, K. Van den Eynde & F. Gadet, (Éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral*.

Sandrine HENRY & Berthille PALLAUD

- Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste* (pp. 301-311). Paris : Peeters, Leuven.
- Clark, H., & Wasow, T. (1998). Repeating words in spontaneous speech, *Cognitive Psychology*, 37, 201-242.
- Cosnier, J., & Kerbrat-Orecchioni, C. (Éds), (1987). *Décrire la conversation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Den, Y. (2001). Are word repetitions really intended by the speaker ? *In Proceedings of Disfluency In Spontaneous Speech (DISS'01)* (pp. 25-28). August 29-31, 2001, University of Edinburgh, Scotland.
- Gadet, F. (1997). *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- Henry, S. (2002a). Étude des répétitions en français parlé spontané pour les technologies de la parole. *Actes de la 6^{ème} Rencontre des Étudiants Chercheurs en Informatique pour le Traitement Automatique des Langues. (RECITAL'02)* (pp. 467-476). Nancy, France.
- Henry, S. (2002b). Quelles répétitions à l'oral ? Esquisse d'une typologie. *2^{ème} Journées de linguistique de corpus*, 12-14 septembre 2002. Lorient.
- Jeanjean, C. (1984). Les ratés c'est fa- fabuleux. Étude syntaxique des amorces et des répétitions. *Linx*, 10, 171-177.
- Levelt, W.J.M. (1983). Monitoring and self-repair in speech. *Cognition* 14, 41-104.
- Levelt, W.J.M. (1989). *Speaking. From intention to articulation*. Cambridge : MIT Press.
- Levelt, W.J.M., Roelofs, A., & Meyer, A.S. (1999). A theory of lexical access in speech production. *Behavioural and Brain Sciences*, 22, 1-75.
- Lickley, R.J. (2001). Dialogue moves and disfluency rates. *Disfluency In Spontaneous Speech (DISS'01)* (pp. 93-96). August 29-31, 2001, University of Edinburgh, Scotland.
- Martinie, B. (2000). Remarques sur la syntaxe des énoncés réparés en français parlé. *Recherches sur le français parlé*, 16, 189-206.
- Mc Allister, J., Cato-Symonds, S., & Johnson, B. (2001). Listeners'ERP responses to false starts and repetitions in spontaneous speech. *In Proceedings of Disfluency In Spontaneous Speech (DISS'01)* (pp. 65-68). August 29-31, 2001, University of Edinburgh, Scotland.
- Morel, M.-A., & Danon-Boileau, L. (1998). *Grammaire de l'intonation : l'exemple du français*. Paris : Ophrys.
- Nooteboom, S.G. (2001). Differences sources of lexical bias and overt self-corrections. *Disfluency In Spontaneous Speech (DISS'01)* (pp. 21-24). August 29-31, 2001, University of Edinburgh, Scotland.
- Pallaud, B. (1999). Lapsus et phénomènes voisins dans la langue parlée : problèmes d'identification. *Recherches sur le français parlé*, 15, 1-33.
- Pallaud, B. (2001). Les lapsus : des pierres dans le champ linguistique. In M. Arrivé & C. Normand (Éds). *Linguistique et psychanalyse*. (p.47-66). Colloque de Cerisy-la-Salle, 1-8 septembre 1998, In Presse.
- Pallaud, B. (2002). Les amorces de mots comme faits autonymiques en langage oral, *Recherche Sur le Français Parlé*, 17, 79-102.
- Pallaud, B. (2003a). Erreurs d'écoute dans la transcription de données orales. *Actes du colloque Transcription de la Parole normale et pathologique*. Tours, 8-9 décembre 2000. *Revue Parole*, 22-23-24, 267-294.

Amorces de mots et répétitions dans les énoncés oraux

- Pallaud, B. (2003b). Achoppements dans les énoncés de français oral et sujets syntaxiques. In J.-M. Merle (Éd), *Le Sujet* (pp. 91-104). Paris : Ophrys.
- Rey-Debove, J. (1988). À la recherche de la distinction oral/écrit. In N. Catach (Éd), *Pour une théorie de la langue écrite* (pp. 116-127). Paris : Éditions du CNRS.
- Roubaud, M.-N. (2003). Du bon usage des amorces dans la transcription. *Recherche sur le français parlé*, 18, 243-256.
- de Saussure, F. (1972). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot (1922).
- Zellner, B. (1992). Le bé- bégayage et euh ... l'hésitation en français spontané. *Actes des 19^{èmes} Journées d'Études sur la Parole* (pp. 481-487). Bruxelles.